

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE



La vie reprend dans le village...

LA GAZETTE DES FOURMIS S'AMEISE HEFTEL JANVIER 2022 – BULLETIN MUNICIPAL N°4

SOMMAIRE

LES VŒUX DU MAIRE

ETAT CIVIL

TRAVAUX (VOIRIE, SIVU, EGLISE, PONTS,)

ECOTERRITOIRE

SOLIDARITE MADAGASCAR

LES CADEAUX AUX AINES

DECORATION DE NOEL ET PROJET BRICO DECO

RAPPEL SECURITE ROUTIERE

BILAN DU FLEURISSEMENT 2021 ET JOURNEE CITOYENNE

SOIREE FORMATION UTILISATION DEFIBRILLATEUR

**COMMUNICATIONS (INTRAMUROS, DEMARCHE URBANISME, NOUVEAU CORRESPONDANT
DNA, FERME DU PONEY ROI)**

VIE ASSOCIATIVE

DIVERS (BOIS, SMICTOM, ZAIM) - RECETTES DE CARNAVAL

LES VŒUX DU MAIRE



Chères concitoyennes et concitoyens,

Cette année a débuté comme la précédente s'est terminée, toujours sous le sceau de l'état d'urgence sanitaire avec Omicron qui a succédé à Delta sur nos résultats de tests PCR ou antigéniques !! La pandémie est encore bel et bien présente et nous a empêché pour la seconde fois de réunir les anciens pour fêter Noël ou d'échanger lors de nos traditionnels vœux au foyer Saint Antoine.

Nous avons pourtant espéré un retour à la vie normale l'été dernier, gageons que cela sera enfin pour ce printemps. Quoiqu'il en soit nous avons pu déployer de nouveaux outils de communication pour garder un lien social au sein du village. Le site internet de la commune est de plus en plus fréquenté et la mise en route récente de l'application Intramuros sur les smartphones nous autorise à communiquer en temps réel des informations de la vie quotidienne.

Après la crise sanitaire, se profilent des soucis économiques avec une hausse notable du coût de la vie en ce début d'année. L'énergie en premier lieu nous préoccupe avec la hausse tarifaire conséquente de l'électricité et du carburant. A notre niveau, on tente de s'organiser pour maintenir un confort de vie en menant des actions en matière d'enjeux climatique, de sobriété et de solidarité. C'est pourquoi l'équipe municipale s'est engagé avec 4 communes voisines pour concevoir et mettre en œuvre un projet d'écoterritoire dont vous trouverez la présentation dans ce bulletin.

Des réflexions portent notamment sur la réfection du bâti ancien et sur l'isolation thermique avec l'accompagnement de la faculté de géographie et d'aménagement de Strasbourg qui mobilise leurs étudiants en master.

Les infrastructures nouvelles se font jour dans la commune, l'école intercommunale prend progressivement forme et plusieurs nouvelles maisons sont en construction. La ZAIM devrait accueillir un second chantier l'an prochain avec l'arrivée des Confitures du Climont. L'ancienne ferme Idoux reprend vie avec un aménagement conséquent et innovant pour l'installation d'une pension équestre « active » sous l'impulsion d'un jeune couple très motivé de contribuer à l'animation de notre village. Autant de réalisations qui nous conforte d'aller de l'avant et nous donne espoir pour des jours meilleurs.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2022 d'espérance et de confiance dans l'avenir.

Le Maire

Christian HAESSLER

ETAT CIVIL

Naissances



Aurore le 29/01/2021
Mana le 23/02/2021
Amaury le 26/11/2021
Tom le 01/12/2021

Mariage



Le 31/07/2021
BARTHELME Maryline et MARTIN Jonathan
(rue du Soleil)



Le 26/02/2021 GRANDJEAN épouse MARSCHAL Jeannine, née le 25/06/1955, domiciliée 47 rue Wagenbach
Le 18/04/2021 SCHIEBER épouse WENDLING Marie Aurélie, née le 28/03/1929, domiciliée 25 rue Engelsbach
Le 17/06/2021 KIENY Philippe, né le 15/10/1954, domicilié 37 a grand'rue
Le 05/10/2021 HUBRECHT Robert, né le 23/03/1941, domicilié 83 grand'rue
Le 09/11/2021 OSTERTAG Henri, né le 03/01/1932, domicilié 26 rue Engelsbach
Le 02/12/2021 PERRIN Christophe, né le 01/06/1962, domicilié 1 rue Kuhnenbach
Le 26/12/2021 JUNGER Christian, né le 03/09/1952, domicilié 3 rue des Tisserands

Les Grands Anniversaires 2022

85 ans



M.	GERBER	Alphonse	24 Rue Otzenbach	04/03/1937
Mme	GREVISSE HENRY	Lucette	13 Rue Engelsbach	27/03/1937
Mme	MATHERY SENENTZ	Linette	1 Rue du Couvent	08/06/1937
M.	ZIMMERMANN	Charles	4 Rue Kuhnenbach	13/07/1937
Mme	FREPPPEL ZIMMERMANN	Monique	4 Rue Kuhnenbach	10/10/1937
Mme	MATHERY WEISSBECK	Alice	29 Grand-Rue	11/11/1937
M.	SIFFER	Jean Marie	10 Rue Engelsbach	29/12/1937

90 ans

Mme	WOLFF OSTERTAG	Marie	26 Rue Engelsbach	17/02/1932
Mme	PRINZ SCHIEBER	Marie	40 Rue Wagenbach	23/03/1932
M.	SCHIEBER	Arnold	40 Rue Wagenbach	19/04/1932
Mme	BURGHARD SCHILLINGER	Paulette	1 Rue des Fraises	07/08/1932

91 ans

M.	SPAHN	Fernand	41 Rue Wagenbach	21/02/1931
----	-------	---------	------------------	------------

92 ans

M.	ZIMMERMANN		Alphonse	1	Place des Fêtes	08/06/1930
Mme	ZIMMERMANN	ZIMMERMANN	Rose	2	Place des Fêtes	12/08/1930
Mme	BOHN	SCHIEBER	Valérie	4	Rue du Couvent	31/08/1930
Mme	SONNEFRAUD	FRANTZ	Marie	59	Grand-Rue	20/11/1930

93 ans

M.	WOLFF		René	84	Grand-Rue	03/05/1929
----	-------	--	------	----	-----------	------------

94 ans

Mme	SEITZ	VONDERSCHER	Ida	22	Rue Wagenbach	15/09/1928
-----	-------	-------------	-----	----	---------------	------------



Naissance insolite

Bernard SCHROTZ a eu la chance de voir naitre des quadruplés dans sa ferme.



Chose assez rare chez les brebis, puisqu'une portée comprend généralement un à deux agneaux, plus rarement trois.

POINT SUR LES TRAVAUX

Des travaux de réfection de la voirie ont été entrepris l'été 2021 dans certaines rues du village pour un montant total de 42 383.21 €.



Rue du chemin creux



Rue des Tisserands



Rue du Moulin

Pôle scolaire et périscolaire : Les travaux ont démarré

Les travaux du groupe scolaire et périscolaire ont démarré début septembre 2021. C'est un impressionnant chantier situé à l'entrée de Maisongoutte, qui va se poursuivre jusqu'en 2023 pour permettre une rentrée à l'automne de cette même année.

Cet article sera consacré pour l'essentiel aux finances.

Le marché public relatif aux travaux a conduit à l'attribution des lots comme suit :

Pour mémoire :

- maîtrise d'œuvre et bureaux d'études : 728 890€ HT
- achat du terrain : 125 725€ HT

Marché travaux (tous les coûts sont HT) :

- Lot 1 : terrassement-voirie-aménagements extérieurs : Vogel (238 000 € + PSE1 : 33 462,10 €)
- Lot 2 : gros œuvre : Zwickert (1 236 390,88 €)
- Lot 3 : charpente bois-ouvrages bois : Girolid (77 721,91 €)
- Lot 4 : étanchéité : Galopin (387 000€)
- Lot 5 : vêtire bois : Soprema (148 000 €)
- Lot 6 : échafaudages : Kapp (19 204,45 €)
- Lot 7 : menuiserie extérieure bois-alu, occultation : Hunsinger (360 998,68 €)
- Lot 8 : menuiserie intérieure bois, mobilier : Hunsinger (507 790 €)
- Lot 9 : serrurerie : Sobrima (221 260,92 €)
- Lot 10 : plâtrerie, faux-plafonds : Ruiu (142 858 €)

Lot 11 : revêtements de sols collés : Junger (50 326,02 €)

Lot 12 : parquet : Singer (97 614,90 €)

Lot 13 : carrelage, faïence : Dipol (35 942,70 €)

Lot 14 : peinture intérieure et extérieure, nettoyage : Mayart (93 089,50 €)

Lot 15 : ascenseur : Schindler (22 000 €)

Lot 16 : cuisine : Mea (49 781€, chariots : 4 050 €)

Lot 17 : chauffage, ventilation : Vonthron (330 000 €)

Lot 18 : plomberie, sanitaire : Eschrich (92 921 €)

Lot 19 : réseaux enterrés : Gross (81 010,56 €)



Lot 20 : électricité, courants faibles et forts : K3E (343 000 €)

Lot 21 : espaces verts : Thierry Muller (49 965,61 €).

À ce jour, le coût total est de 5 477 000 € HT, auquel s'ajoutera le mobilier intérieur.

Les subventions notifiées s'élèvent à 2 823 485 € et une demande de 300 000 € auprès de CAF est encore en attente de réponse.

Détail :

- État : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2020 : 650 000 €
- État : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 : 504 261 €
- Région : soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité : 200 000 €
- Région: AAP Bâtiment passif + aide à l'étude : 127 000 €
- Région: Climaxion - Chaudière : 24 183 €
- CEA FSC Partie École : 300 000 €
- CEA FDA Partie Péri-scolaire : 622 041 €
- Établissements publics (CAF) : 70 places : 231 000 €
- Établissements publics (CAF) : avenant 2021 pour 50 places de plus : 165 000 €



Le reste à charge pour les trois communes est de 2 653 515€ (2 353 515 € si la subvention demandée auprès de la CAF nous est octroyée), qui sera couvert par un emprunt sur une période de 25 ans. L'effort financier (au prorata du nombre d'habitants au moment de la constitution du SIVU) est très important sur une durée longue (de l'ordre de quatre mandats électoraux) et ne permettra pas en l'état des choses d'importants investissements par ailleurs. La commune de Steige envisage de rejoindre le SIVU dans les prochaines années à venir, ce qui permettrait un allègement de la charge des communes de Breitenbach, Maisonsgoutte et Saint Martin.

Mais pour l'heure, place aux travaux et aux suivis de chantier pour une indispensable et belle infrastructure. ● J.P. Piela

TRAVAUX A L'ÉGLISE



Remplacement des petites fenêtres et du cadre de porte du RDC du clocher dont le bois était pourri et spongieux. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jeremy ADRIAN.

Les fenêtres cintrées avec vitraux ont été refaites à l'identique en chêne, les vitraux ont été conservés.

Le cadre de la porte a lui aussi été refait en chêne ; la porte sablée et vernie.

LES PONTS ET MURS SUR LE GIESSEN

En 2021, l'État a proposé la vérification des ponts et murs de soutènement des cours d'eau de chaque localité.

Le 10 décembre 2021, M. MOUQUOQ, ingénieur en génie civil est venu dans la commune pour procéder à la vérification des ponts qui enjambent le Giessen et notamment les murs de soutènement rues : myrtilles, Wagenbach, et Kunenbach, qui sont tous en plus ou moins bon état avec un risque d'affaissement de la route si l'eau ronge profondément la fondation de ces murs.

Un compte rendu détaillé nous parviendra dans quelques semaines

D'après les premières constatations, au niveau du mur de la rue des myrtilles, l'eau s'infiltré de 80 cm sous le mur, dans le tiers en amont de sa longueur.

Pour ne pas fragiliser le mur et la chaussée, le passage sera désormais interdit aux véhicules de plus de 3,5 Tonnes par un arrêté municipal. Une signalisation a également été mise en place.



Rue des myrtilles

ECOTERRITOIRE

En 2017, suite à deux séminaires consacrés au projet **Breitenbach 2025**, le Conseil Municipal approuvait la démarche **Vers un Écovillage** et les projets « Trame Verte et Bleue » et « Étude touristique portant sur le massif du Champ du Feu » issus de ces réflexions. Ces projets ont été progressivement partagés avec des communes voisines et poursuivent leur dynamique.

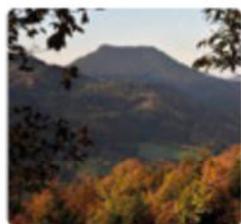
À partir de 2020, face à l'augmentation des impacts climatiques sur nos forêts et les ressources en eau, un projet plus structuré appelé Écoterritoire s'est construit avec les communes de Saint Martin, Maisonsgoutte, Steige et Ranrupt autour de l'idée que l'urgence climatique n'est pas seulement l'affaire de réunions internationales ou de réglementations nationales mais qu'elle doit aussi se décliner localement avec des plans d'actions volontaristes associant la population.

Le défi est à la fois ambitieux et nécessaire : il s'agit de réduire de 40% nos émissions carbone d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, il faut agir dès aujourd'hui et sur plusieurs fronts.

Nos cinq communes se sont appuyées sur les thématiques du Plan Climat Air Energie Territorial du PETR pour travailler ensemble à les mettre en œuvre sur leur territoire, définissant ainsi le projet d'Écoterritoire où éco signifie autant économie qu'écologie, les deux devant être pleinement compatibles.

Les enjeux du projet Écoterritoire

Nos villages ont décidé de travailler sur huit thématiques :

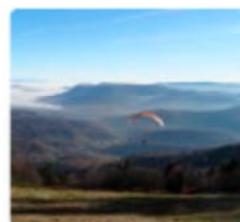


- **la forêt** : elle est en grande souffrance et son avenir est menacé. La forêt (publique, communale ou privée) n'est pas seulement une ressource économique, c'est aussi un important stockage de carbone, une protection de nos ressources en eau, un haut lieu de biodiversité et une protection contre l'érosion. Quelle forêt pour demain, capable d'affronter les canicules, les sécheresses comme les pluies diluviennes, les tempêtes et les incendies ?



- **la biodiversité** : elle est en recul partout ! Les actions engagées par la Trame verte et bleue doivent être renforcées, avec un objectif majeur : garantir la ressource en eau. L'enjeu de la lutte contre la

pollution lumineuse prend de l'ampleur, aussi bien par souci d'économie d'énergie que pour préserver la biodiversité des espèces nocturnes (chauve-souris, papillons de nuit, etc.). Comment mettre en place une Trame noire sur notre territoire ?



- **l'écotourisme** : nos villages souffrent de plus en plus du passage de véhicules et de motos ainsi que de la pénétration dans nos espaces naturels, fragiles et sensibles. En même temps se

développent les infrastructures touristiques, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, espaces d'animations. Comment concilier quiétude, ressources et protection de nos espaces avec l'accueil touristique ?

- **l'écomobilité** : la Communauté des Communes va développer les pistes cyclables. Afin d'encourager l'utilisation de ces pistes et de toutes les formes de mobilités douces, nos villages travaillent aussi à des liaisons pédestres et écoludiques.



- **l'agriculture et l'alimentation** : l'alimentation devrait être le pilier de notre santé, mais elle n'assure plus correctement cette fonction. Il faut repenser une alimentation plus saine, plus locale, et

moins carnée : c'est un sujet aussi important que sensible tant il touche à notre quotidien et à nos habitudes, de plus en plus nos « mauvaises » habitudes de plats préparés, d'excès de sucres et de graisses, d'achat de produits hors saison, industriels et ayant parcouru des milliers de km... L'agriculture locale, souvent certifiée bio, est une des réponses à nos besoins. Et la restauration (écoles et périscolaires, restaurants, fêtes locales) pourra progressivement proposer des alternatives de qualité accessibles à tous.

- **l'urbanisme** : comment isoler nos maisons avec des isolants de préférence biosourcés, remplacer les chaudières à fioul ou à gaz par des chaudières



Restitution du diagnostic réalisé par l'UNISTRA à l'Espace Rural de Steige).

Les moyens

Le plan d'action est très ambitieux, mais il a un coût ! Même s'il existe des dispositifs de financement sous forme de crédit d'impôt ou de subventions, les aides aux communes et aux privés ne sont pas toujours d'accès facile. Et il y a des restes à charge qui découragent parfois les meilleures vellétés.

Le projet Écoterritoire vise à permettre aux communes et aux privés d'avoir un accès simplifié aux financements et de rendre les restes à charge supportables, notamment pour les familles et les personnes en situation de précarité.

Les cinq communes vont conventionner avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) pour un accompagnement méthodologique et en ingénierie du projet.

Une vingtaine d'étudiants de l'Université de Strasbourg (en classe de Master 1 à la faculté de Géographie et d'Aménagement) et leurs enseignants travaillent depuis septembre sur le diagnostic territorial de nos communes. Le rendu de leur travail a été présenté le 14 décembre à Steige, en présence des élus, permettant de préciser les freins et les leviers. Ces mêmes étudiants reviendront durant le 1^{er} semestre 2022 (en Master 2) pour proposer des projets territoriaux.



© AdobeStock_reimar16

biomasse ? Comment anticiper les futures canicules en travaillant sur les îlots de fraîcheur ? Comment construire et rénover en faisant une part plus belle au bois et aux produits locaux, dans l'esprit

d'une architecture plus frugale ? Comment développer collectivement les énergies renouvelables ? Ces questions relèvent typiquement de démarches et de volontés portées par les collectivités pour une meilleure efficacité publique et privée.



© AdobeStock_ardomants

- **les déchets** : il ne faut pas seulement bien les trier, il faut surtout en réduire la production. Nous souhaitons travailler sur une cible prioritaire, source d'une pollution mondiale, notamment sous

forme de microparticules : les plastiques. C'est un énorme enjeu de santé publique et d'énergie.



- **les relations transfrontalières** : d'autres collectivités de notre taille s'organisent, en France comme à l'étranger, pour engager des actions avec leurs citoyens et lutter contre le dérèglement climatique. Il sera intéressant de partager nos

expériences en créant un réseau transfrontalier.



Présentation des enjeux du territoire aux enseignants et étudiants de la faculté de géographie.

Le besoin d'ingénierie

La Banque des Territoires nous accompagne par ailleurs en proposant ses expertises sur les inévitables interrogations qui jalonnent notre démarche.

Nous souhaitons également créer au courant du 1^{er} semestre 2022 un poste de Chef de Projet qui sera chargé de piloter le projet et de solliciter les différentes ressources qui existent sur le territoire.

SOLIDARITE POUR LES ENFANTS DU SUD MALGACHE



La mairie de Maisongoutte avait lancé début 2021 un appel aux dons pour venir en aide aux familles souffrant de la famine due aux sécheresses à répétition qui affectent le sud de la Grande Ile, information déjà relayée dans le S'ameise Heftel de juillet 2021. Cet appel à solidarité a rencontré un grand écho dans la vallée, et au-delà, suite à un article dans la presse régionale l'été dernier.

C'est une somme de 15 000 euros qui a ainsi été réunie et envoyée aux sœurs de Tuléar pour acheter les aliments (riz, huile, sel, légumes) permettant de relancer différentes cantines scolaires dans la région. Une mention particulière est à octroyer au village de Dieffenbach au Val qui à lui seul a fourni près du tiers des dons.

Le père Herman FITIAVANA s'est rendu sur place en décembre dernier et a pu constater de visu que nos dons ont été bien employés et contribuent à maintenir des écoliers en bonne santé.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pu contribuer à la lutte contre cette famine qu'on qualifie de « première famine climatique mondiale ».



Christian HAESSLER

Pour visionner plus d'images voir :
<https://www.maisonsgoutte.fr/2022/01/11/des-nouvelles-de-madagascar/>



Initialement prévue le dimanche 12 décembre 2021, la Commission Association et Cadre de vie avait tout préparé pour la fête de Noël des aînés du village.

Malheureusement, et comme en 2020, cette rencontre a une fois de plus dû être annulée en raison du contexte sanitaire.

La Municipalité a donc commandé des colis gourmets composés de produits français artisanaux (foie gras, terrine, vin, chocolats et douceurs sucrés) qui ont été distribués par les Conseillers Municipaux fin décembre.

Nous souhaitons de tout cœur pouvoir réunir nos aînés dès que la situation sanitaire le permettra.



Virginie BRIOT
Présidente de la Commission
« Association et cadre de vie »

LES DECORATIONS DU VILLAGE POUR NOEL...

A l'approche de Noël, les maisons du village se sont parées de leur plus beaux habits de lumière...

La fontaine du centre a été décorée par Dominique Koehler et Monique Weissbeck qui, une fois de plus, ont redoublé de créativité pour l'embellir.



René, aidé par quelques bénévoles, a mis en place sapins, guirlandes et décorations.

Au sein du Conseil Municipal, un petit groupe s'est constitué pour créer différentes décorations qui ont agrémenté les entrées ou les bacs à fleurs du village avec des sapins en bois de palettes.



...ET LE PROJET D'ATELIER BRICO-DECO

Nous proposons de mettre en place des « ateliers participatifs de confection de décorations » pour embellir le village à différents moments de l'année (Pâques, été, automne, Noël...).

Si vous êtes bricoleurs (ou pas!), que vous avez envie de fabriquer des objets en bois ou autres matériaux, de redonner un nouvel usage à divers objets pour en faire des décorations, ou simplement partager un moment convivial autour du bricolage, vous êtes les bienvenus !

Les modalités d'organisation restent à définir mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 03.88.57.16.63. Nous pourrions ainsi vous recontacter le moment venu.

Si vous avez des matériaux qui pourraient être utiles, vous pouvez les déposer à l'atelier communal ou prévenir la mairie pour organiser leur récupération.

Nos remerciements à Dominique Koehler et Monique Weissbeck pour la décoration de la fontaine.

A René Wirth pour la mise en place de l'éclairage de Noël et des sapins et décorations.

A Monique Guthmann, Sylvie Gunder et Yves Hoog pour les créations en palettes.

A vous tous qui contribuez à la mise en beauté du village en toute saison.

RAPPEL CONCERNANT LA SECURITE DES PIETONS

Quelques règles pour une meilleure utilisation de l'espace commun.



Pour permettre un usage apaisé de l'espace public, il convient d'avoir un comportement respectueux des autres. Le code de la route prévoit, en particulier, une priorité aux plus vulnérables.

Par exemple, les trottoirs sont réservés aux piétons et véhicules se déplaçant à moins 6 km/h. Ils doivent rester libre pour permettre aux piétons ordinaires, enfants, poussettes, aux personnes à mobilité réduite, de se déplacer sans risquer de se faire renverser par la circulation automobile.



L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. Cela est d'autant plus nuisible à moins de 5m d'une intersection, sur un passage piéton ou au sommet d'une côte. Aux endroits où les trottoirs sont suffisamment larges pour permettre le stationnement et le passage des piétons, veillez à vous garer en laissant un passage suffisant pour une poussette coté maison.



Les cyclistes doivent circuler sur la route, sauf s'ils roulent aux pas, et respecter le code de la route. Pour les doubler, pensez à ne pas les frôler. S'ils ne roulent pas tout au bord de la route, c'est pour éviter les bouches d'égoût, déformations de chaussé et gravillons.

Lorsque je me promène dans notre village, dans nos ruelles étroites ou avec peu de visibilité, je suis régulièrement surpris de la vitesse à laquelle certaines voitures passent proche de moi. Pensez qu'il y a toujours le risque que le piéton fasse un écart s'il trébuche ou se tord la cheville. Dans ce cas, rouler à quelques km/h de de moins pourrait être vital.

Un peu de courtoisie, un sourire en laissant passer quelqu'un sur le passage piéton, céder la priorité à droite ne nous coûte que quelques secondes, mais peut nous faire gagner notre journée.

Yves HOOG

REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT 2021

Le 5 novembre dernier, au foyer Saint Antoine, a eu lieu la remise des prix du fleurissement 2021. Tous les inscrits au concours ont été invités à cette soirée afin de connaître les différents gagnants du concours.

Pour rappel, le concours 2021 était ouvert à tous les habitants après une inscription qu'il fallait faire avant le 30 juin.

Quatre catégories étaient proposées et pour chacune de ces catégories : différents prix sous forme de bons d'achat étaient à gagner, auprès de notre partenaire LE JARDINIER, maraîcher à Sélestat.

A l'issue de la période d'inscription, la commission en charge du concours a constitué un jury pour évaluer le fleurissement des 32 participants inscrits.

Le jury composé de Mmes Virginie BRIOT, Présidente de la commission, Anaïs CAVAN-WIRTH et Sylvie GUNDER, membres de la commission, ont fait leur tournée d'évaluation le 30 juillet 2021, munies de leur grille de notation, et accompagnées par Claude KIRSTETTER pour les prises de vue.



Après la présentation sous forme de diaporama des gagnants et la remise des bons d'achat, les participants ont partagé un moment de convivialité, encore permis à ce moment.

Nous remercions tous les habitants de la commune qui contribue chaque année au fleurissement du village et nous vous invitons à vous inscrire au concours de fleurissement 2022 (ouverture des inscriptions du 1^{er} au 30 juin 2022)



Nous remercions également tous les participants au concours 2021 et Claude KIRSTETTER pour les photos.



Les résultats :

2021	Catégorie 1 Maison + espaces fleuris	Catégorie 2 Maison fleurie	Catégorie 3 Entreprise, artisan, gîte	Catégorie 4 Potager
Prix d'excellence Bon d'achat de 80 €	FRECHARD Jean- Louis Grand rue	ZIMMERMANN Jacques Rue Wagenbach	Restaurant Au raisin Grand rue	MARSCHAL Marie-Louise Rue Otzenbach
Prix d'honneur Bon d'achat de 60 €	SIFFER Michel Rue Engelsbach	WEISSBECK Dominique Rue Wagenbach	Gîte Les Myrtilles SCHIEBER Michel Rue des myrtilles	ANDREONI Bernard Rue des tisserands
Prix d'encouragement Bon d'achat de 30 €	MORIAN Jean- Marie Rue Engelsbach	CUILLERY Philippe Chemin creux	BOUCHERIE FRECHARD Grand rue	SCHIERMEYER Grand rue
	SEITZ Patricia Rue belle vue	WOLFF Bernard Rue des fraises		
	FRERING Alice Grand rue	BAUER Dominique Rue Engelsbach		

Virginie BRIOT

Présidente de la commission « Association et Cadre de vie »



LA 2EME JOURNEE CITOYENNE

La 2^{eme} journée citoyenne s'est déroulée le samedi 25 septembre 2021 et a rassemblé 17 villageois.

Une première équipe s'est chargée de réparer le grillage et les filets des buts du terrain de sport, de couper les arbustes emmêlés dans le grillage, enlever les ronces et tailler les haies.



Un autre groupe a refait entièrement l'escalier en poutrelles entre l'aire de pique nique et le parking.

Une deuxième équipe a repeint les rampes et la porte du cimetière.



Cette matinée de travail s'est clôturée par un moment convivial autour d'un repas concocté par le restaurant « Aux Deux Clés ».

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants.

Cette année, nous vous proposerons à nouveau 2 matinées de travail « nettoyage et réparations ».

Monique GUTHMANN

SOIREEES DE FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR ET AU MASSAGE CARDIAQUE



Deux sessions de formation se sont déroulées au Foyer St Antoine, les 22 octobre et 19 novembre 2021.

Présentées gracieusement par Fabrice FREPPEL, infirmier et pompier volontaire, que nous remercions chaleureusement pour son intervention et la mise à disposition du matériel (2 défibrillateurs et 2 mannequins).

Les 46 participants ont pu se familiariser à l'utilisation d'un défibrillateur et Fabrice a également fait un rappel des gestes de base de secourisme à mettre en œuvre en cas de malaise cardiaque.



Le défibrillateur est installé depuis juin 2021, sous l'auvent entre la mairie et l'église et peut être utilisé par toute personne adulte si besoin.



Après utilisation, il convient de le remettre en place et de signaler son usage au secrétariat de la mairie (03 88 57 16 63) ou à Monique GUTHMANN (07 68 57 53 47) afin de pouvoir le désinfecter et remplacer les électrodes.



IntraMuros

APPLI. IntraMuros pour rester connecté avec la Communauté de Communes et votre commune

La communauté de Communes a souscrit à une application pour smartphone nommée **IntraMuros**, celle-ci vous permettra de vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et des alentours.

Abonnez-vous et restez informé en temps réel grâce aux alertes envoyées par votre commune et votre intercommunalité.

- ✚ Répondre à des sondages (participation citoyenne)
- ✚ alerter votre mairie pour signaler un problème que vous avez constaté
- ✚ consulter l'annuaire communal
- ✚ s'abonner aux notifications des associations ou des commerces pour connaître leur actualité
- ✚ connaître le menu des cantines scolaires de vos enfants
- ✚ consulter les horaires d'ouverture de la médiathèque, les animations ou événements à venir.

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.

L'application est téléchargeable gratuitement sur AppStore et GooglePlay.



DEMARCHE DEMATERIALISEE POUR VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME :

**Permis de construire, d'aménager et de démolir ;
déclaration préalable de travaux ; certificat
d'urbanisme : à saisir par voie électronique à partir
du 3 janvier 2022**

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Maisongoutte, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie.

En déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc.

Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice,
déposer votre demande, ...
rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



PRESENTATION DE NOTRE NOUVEAU CORRESPONDANT LOCAL : GERARD DORFFNER



Je m'appelle Gérard Dorffner, j'ai 65 ans.

Je suis retraité depuis 5 ans après une vie professionnelle bien remplie.

J'ai démarré ma vie active ici à Maisongoutte en reprenant la distillerie de mon oncle Joseph Witz en 1977 après son décès. Ayant arrêté cette activité en 1990 suite à la vente du fond, j'ai repris une toute autre activité chez Groupama en tant que conseiller commercial jusqu'à ma retraite.

Pendant toutes ces années, j'ai appris à connaître notre belle Alsace. J'ai toujours eu une activité en rapport avec les gens, je connais bien notre région, notre vallée et notre village. De ce fait, quand j'ai appris que Jean Zimmermann avait arrêté la correspondance DNA et sur son indication, et à la demande du maire Christian Haessler, j'ai décidé de reprendre le flambeau en automne dernier. Je pense qu'il est toujours intéressant de faire connaître ce qui se passe localement, c'est tout simplement un reflet de la vie de notre village, de ses associations, de ses habitants.

Si vous avez des articles ou des faits à faire paraître, n'hésitez pas à me contacter !

Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou me téléphoner au 06 16 36 26 91.

A bientôt et merci.

Gérard



Le site internet de la commune www.maisonsgoutte.fr vous permet également de rester informé des dernières actualités de votre commune.

LA FERME DU PONEY ROI

Prochainement, la modernisation de l'ancienne bergerie de M. Wolff Charles va débiter à Maisongoutte.

Ces travaux consistent en la création d'une écurie active pour la prise en pension de chevaux.

Ce mode d'hébergement peut connu encore en France, s'inspire du mode de vie des équidés au naturel, en liberté et en plein air. L'objectif est d'associer le bien-être des chevaux à une écurie bien pensée et pratique.

Le concept d'écurie active change la vie des chevaux et facilite le quotidien de tous : bien-être du cheval, faible entretien, confort, praticable toute l'année. Le cheval peut ainsi se nourrir en continu tout au long de la journée en répondant à ses besoins nutritionnels. Tous les équipements sont conçus pour favoriser son confort. L'écurie active permet au cheval de se socialiser, d'évoluer au sein d'un groupe et de gérer son temps selon ses envies.

Pour le travail des chevaux, une carrière en sable sera aussi construite.

Pour la réalisation de cette écurie, des travaux de terrassement seront effectués pour la création des pistes et zones de foin.

La fin des travaux et l'ouverture de l'écurie au public est prévu pour fin 2021, début 2022.

Vous aurez bientôt plus d'infos sur notre site internet : lafermeduponey.fr

A bientôt à la ferme, Mélanie et Johann.



HONEL'S BAND

2 Jours d'enregistrement en studio et la sortie d'un premier CD

Le contexte sanitaire des 2 dernières années a favorisé la perte des liens sociaux et, à l'instar de nombreuses associations, notre ensemble musical Honel's Band a subi les annulations successives des animations.

Pour autant, nous avons affiché une volonté marquée de poursuivre les répétitions afin de préserver notre dynamique de groupe. Il nous paraissait alors important de trouver un objectif commun pour alimenter la motivation des musicien(ne)s. Depuis quelques années, l'idée de réaliser un enregistrement avait été mise en suspens. Cette période particulière nous est alors apparue idéale pour nous engager vers la concrétisation de ce projet qui représente une matérialisation pérenne de notre musique.

Au-delà de la marque mémorielle que laisse un tel enregistrement, un support audio permet également de répondre aux besoins des organisateurs de festivités désireux de nous découvrir.

Depuis la rentrée de septembre 2021, cet objectif fut la ligne directrice de nos répétitions axées également autour des 7 morceaux choisis collégalement et représentant la diversité de notre répertoire.

L'investissement personnel de tout un chacun et un travail de groupe régulier a permis d'aboutir sur 2 journées d'enregistrement, les 15 et 16 janvier derniers, au sein des Studios Downtown à Strasbourg. Ces 2 séances animées par une équipe de professionnels ont été une expérience intéressante et très enrichissante. En outre, elles ont permis de raffermir encore la cohésion de notre groupe qui reste la fondation de notre association.





TWIRLING Bâton
CHAMPIONNAT DU BAS RHIN
22 ET 23 JANVIER 2022 A ILLKIRCH

NATIONALE 1

❖ Masculin senior :

- ZIMMERMANN Romain 1^{ER}/2 - **CHAMPION DU BAS RHIN**

❖ Duo senior :

- PFOHL Ophélie /ZIMMERMANN Romain 2^e /2



NATIONALE 2

❖ Minimes :

- BOUGTAIB Meryana 1^e/4 : **CHAMPIONNNE DU BAS RHIN**
- HESTIN Océane 2^e/4

❖ Cadettes :

- SPIES Flavie 1^{ere}/11 : **CHAMPIONNE DU BAS RHIN**
- DAVIDE Clémence 5^e/11
- LOEWENGUTH Solène 9^e/11

❖ Juniors :

- KUHN Lalie 7^e/11
- LEBERT Elona 9^e/11

❖ Sénior :

- PFOHL Ophélie 7^e/10

❖ Duo minime :

- HECKMANN Elsa et BOUGTAIB Meryana 1^{er}/1 : **CHAMPION DU BAS RHIN**

❖ Duo junior :

- KUHN Lalie et LEBERT Elona 1^{er}/2 : **CHAMPION DU BAS RHIN**

❖ Duos séniors :

- SPIES Aurore et ZIMMERMANN Fanny 3^e/6
- LEIBEL Laurine et ROTH Tifaine 5^e/6



NATIONALE 3

❖ Benjamines :

- UYGUN Sibel 1ere/5 : **CHAMPIONNE DU BAS RHIN**
- MATHIEU Maeva 2°/5
- VALENTIN Mélissa 5°/5

❖ Minime :

- BICK Emma 6°/8

❖ Masculin minime :

- MATHIEU Noa 1er/1 : **CHAMPION DU BAS RHIN**

❖ Séniors :

- SCHMITT Louna 2°/3
- GUNTZ Noémie 3°/3

❖ Duos minimes :

- HESTIN Océane et MATHIEU Noa 1er/3 : **CHAMPION DU BAS RHIN**
- STRIEVI Léonie et TOURNEUR Lucie 2°/3



11h30 : Apéritif

12h30 : Repas 13€ *Enfant 6€*

Jambon / Frites / Tomato / Dessert / Café

Réservations au 06 30 49 85 50

18h00 : Tartes Flambées

DIMANCHE

03

JUILLET

2022

Démonstrations de Twirling Bâton

Animation musicale par un orchestre

Nombreuses animations et jeux pour petits et grands

Cette fête aura lieu sous réserve des conditions sanitaires et des réglementations en vigueur à la date de l'événement

Organisé avec le soutien de l'Agence culturelle Grand Est





HISTORIQUE

Pour les adultes, nous avons 3 équipes. L'équipe 1 évolue en division 5 de la pyramide A. Son meilleur niveau a été une division supérieure à celle actuelle. L'équipe 2 est en division 8 de la pyramide B. Il y a également une équipe de vétérans. Soit 56 licenciés adultes.

Pour les jeunes nous avons 15 équipes :

- 7 équipes pour notre école de football loisir :

2 U11, 1 U11F, 2 Débutants et 2 Pitchounes (66 licences SCM)

- 8 équipes en entente avec St Pierre Bois/Triembach pour notre école compétition :

2 U18, 2 U15 et 4 U13 (55 licences SCM) avec au minimum une équipe en D2 dans chaque catégorie.

Notre école de football masculine créée en 2007 est labellisée FFF depuis le 30/06/2012.

Notre école de football féminine existe depuis 2013. Elle a reçu un prix d'encouragement de la LAFA en 2014 et a été labellisée FFF en 2015.

Notre équipe senior a obtenu le challenge du fair-play 3 ans de suite dont 2 en entente avec le club de Breitenbach. Puis en 2018/2019 nos seniors seront à nouveau primés au challenge du fair-play.

Nos U15 ont obtenu le challenge fair-play 3 ans de suite et seront super lauréat de l'édition 2018/2019.

Notre club, au niveau des jeunes a été élu parmi les 11 lauréats lors de la cérémonie des trophées du football alsacien en juin 2014 pour la meilleure action « j'ai rêvé le foot ».

Notre club adhère au programme éducatif fédéral initié par la LAFA avec un référent.

Lors de détection de la LAFA, nous envoyons nos joueurs les plus prometteurs.

Nous sommes club bénévole de l'année 2014 du Bas-Rhin.

Notre école de football labellisée est élue meilleure école régionale en 2015.

Nous avons un site internet qui comptabilise plus de 680 visites par jour : <http://scmaisonsgoutte.footeo.com/>

Depuis sa création en janvier 2012, nous avons eu 1 949 392 visites.

Nous avons un site Facebook et Instagram sous SC Maisongoutte.

EFFECTIFS

Au sein de notre association sportive, 210 licenciés sont répartis de la manière suivante :

- | | |
|-----------------------|---|
| - 20 joueurs vétérans | - 56 joueurs U7-U11 en école de foot masculine labellisée |
| - 36 joueurs seniors | - 09 joueuses U11F en école de foot féminine labellisée |
| - 18 joueurs U18 | - 05 joueuses U7F et U13F en mixité |
| - 15 joueurs U15 | - 18 éducateurs formés : 2 régionaux, 3 fédéraux et 13 animateurs |
| - 18 joueurs U13 | - 14 dirigeants - 01 dirigeant |
-

COMPETENCES

- | | |
|---------------------------------------|--|
| - 05 éducateurs CFF1 | - 02 éducateurs brevet de moniteur de football |
| - 03 éducateurs avec attestation CFF1 | - 01 éducateur de formation gardien |
| - 02 éducateurs CFF2 | - 01 éducatrice accompagnatrice de jeunes |
| - 01 éducateur avec attestation CFF2 | - 13 animateurs jeunes |
| - 02 éducateurs CFF3 | - 01 arbitre |
| - 02 éducateurs CFF4 | - 14 membres du comité |
| - 44 personnes formées défibrillateur | |

Sur cette première partie de la saison 2021/2022 toutes nos équipes ont pu pratiquer leur sport préféré tout en respectant les gestes barrières de sécurité et surtout les contrôles des pass sanitaires, mais pour les matchs retour cela risque d'être plus compliqué. Les résultats dans cette phase allée ;
 Les séniors ; l'équipe fanion 9^{ème} sur 12 ,l'équipe réserve 2^{ème} sur 11 et les vétérans 7^{ème} sur 8.
 Les jeunes en entente avec Saint Pierre Bois ; U18 D2 2^{ème} sur 12 ,les U18 D3 6^{ème} sur 10 ,les U15 D2 7^{ème} sur 12 ,les U15 D3 7^{ème} sur 10 ;les U13 D2 Elite 3^{ème} sur 6 ,les U13 D3 Etoile 3^{ème} sur 6 ,les U13 D3 Expert 6^{ème} sur 6 ,les U13 D4 Espoir 4^{ème} sur 6 ; les U11 scml et 2 ont disputé 8 matchs 7 victoires 1 nul même bilan pour les 2 équipes . Les plateaux U7 -U9 ont connu un grand succès avec beaucoup de victoires et de défaites mais surtout beaucoup de joie à découvrir le football et jouer avec et contre ses copains des autres club ; Nos 15 filles jouent en mixité dans différentes équipes U7,U9,U11 et U13. Mais pour les matchs retours nous inscrivons une équipe en U11. L'ensemble des coachs d'équipe font un travail remarquable et consacrent énormément de temps au club ,ce qui fait la fierté de Vagner David président des jeunes, les parents aussi jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement des rencontres. Nous avons insisté cette année pour pouvoir offrir un Noël digne de ce nom aux petits footballeurs du SCM ,et ce fut une belle réussite cela grâce à la responsable , Audrey Berard, Alison Grévis ,Adeline et aux parents MERCI à VOUS



NOEL équipe des débutants (U9)



Le président des jeunes souhaite la bienvenue en Présence des coachs Guillaume et Alexis,



NOEL des U11 avec les coachs Jérôme ,Loïc , Nicolas et David le président des jeunes



Antoine Stoeffler U11 fière d'être SCM



Margaux nous présente son diplôme avec le Père Noel



Tout au long de la journée les enfants ont pu participer au concours de dessin avec de belles récompenses.

Le Sporting Club de Maisongoutte remercie la commune pour son soutien et aussi les personnes qui viennent encourager toutes nos équipes le week-end

Le SC Maisongoutte vous souhaite une belle et bonne année 2022

Le président Daniel Zimmermann

DIVERS

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE FACONNE



La Commune vous propose du bois résineux façonné mis à disposition en bord de route (quartier de 1 mètre de résineux : sapin, épicéa) au prix de 30 € le stère.

SMICTOM

Trier ses biodéchets : un geste positif pour l'environnement



En triant vos biodéchets, votre poubelle grise devient plus légère et plus propre, et vous participez à un mouvement directement bénéfique pour l'environnement !

En déposant vos biodéchets en sac dans le conteneur dédié, vous les remettez à leur juste place. Ils deviennent **une ressource précieuse pour l'Alsace centrale** et vous contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique.

**Amplifions le mouvement :
objectif 4000 tonnes !**

En 2021, grâce aux efforts de tous les habitants qui sont rentrés dans le mouvement, **plus de 3000 tonnes de biodéchets ont été collectées et méthanisées**, ce qui représente 231 tonnes de CO2 évitées et 3,3 GWh d'énergie produits. À cela s'ajoutent les milliers de tonnes de déchets évités grâce à ceux qui compostent directement dans leur jardin, ce qui reste la meilleure pratique. **Ces résultats sont un vrai bénéfice pour l'environnement.** Ils nous permettent de nous fixer l'objectif ambitieux de collecter 4000 tonnes de biodéchets par an.

Alors ensemble, amplifions le mouvement !



**Vous n'avez plus de
sacs kraft ?**

Vous pouvez en récupérer dans l'une des 8 déchèteries du territoire. Il suffit de s'adresser à un agent de déchèterie.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre mairie (selon les modalités du secrétariat) ou à l'accueil du SMICTOM (ZA du Giessen - 2 rue des Vosges - 67750 Scherwiller).



**Où trouver la borne la plus
proche de chez moi ?**



Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, rubrique « la collecte » ou scannez le QR code ci-contre

Du côté de la ZAIM...

Après l'appel à proposition diffusé sur le site de la Commune et dans le dernier bulletin municipal, plusieurs propositions pour le nom de rue à la ZAIM sont parvenues au secrétariat de la mairie. Lors du Conseil Municipal du 15 octobre 2021, il a été décidé de nommer la rue de la ZAIM : **rue des petites fourmis**.



Devinette



Un nouveau banc a été installé sur le ban communal

Lors d'une de vos prochaines promenades, il vous permettra de vous reposer face à nos belles collines du fond de la vallée.

Saurez-vous retrouver où il a été installé et quel villageois l'a réalisé ?

*Réponse :
Le banc est installé sur la crête de la Honel.
Il a été réalisé par Gilles ZIMMERMANN*

RECETTES CARNAVAL ET MARDI GRAS

Les Beignets de carnaval au fromage blanc

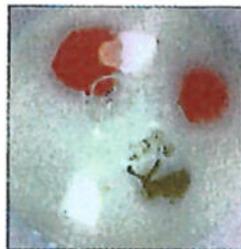
Ingrédients :

- 500 g de farine T 45
- 10 g de levure chimique
- 6 g de sel
- 150 g de sucre
- 200 g de fromage blanc
- 2 Œuf
- 90 g de lait
- 100 g de beurre fondu
- ½ zeste de citron râpé



Recette :

- Mélanger la farine, le sucre, la levure et le sel.
- Ajouter le reste des ingrédients en 1 fois et mélanger au batteur avec la feuille.
- Faites chauffer le bain de friture à 160°C.
- Tremper une cuillère dans l'huile pour former la quenelle.
Joëlle me disait qu'ils sont meilleurs s'ils sont difformes car il y a des parties croustillantes et d'autres moelleuses.
- Égoutter sur papier absorbant et rouler dans le sucre-cannelle et saupoudrer de sucre glace. On peut aussi remplacer le zeste de citron en faisant infuser 5 gr de reine des prés séchée dans le beurre fondu et le lait. Il faudra les filtrer au chinois étamine.



Recette proposée par Lilly – rue Engelsbach



Préparation



Préparation
: **20min**



Cuisson :
5min

1

Prélever un peu de lait, le tiédir un peu et y diluer la levure.

2

Dans le bol avec la farine faire un puits au milieu. Y intégrer le reste des ingrédients, ainsi que le mélange lait + levure. Pétrir longuement la pâte.

Laisser lever la pâte couverte d'un torchon propre dans la partie la plus chaude de la pièce. La rabattre une fois et la laisser lever une 2ème fois.

3

Étaler la pâte et découper des ronds à l'aide d'un verre.

Les faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient dorés de chaque côté, dans l'huile très chaude .

Après les avoir égouttés, les rouler dans un mélange sucre/cannelle

Ingrédients



4 personnes



500 g de farine

En direct des producteurs sur



100 g de beurre fondu



60 g de sucre



40 g de levure de boulanger



2 oeufs entiers



25 cl de lait



0,55 c. à s. de rhum



Cannelle selon vos goûts



1 pincée de sel ou sel fin

Recette proposée par Laetitia – rue Otzenbach